

la **vie** des communautés religieuses

4

**Les religieux
s'engagent**



AVRIL 1965

ABONNEMENT

Plusieurs de nos abonnés nous envoient leur souscription par l'entremise de l'agence **Periodica**. Nous constatons avec déplaisir que cet argent ne nous est jamais transmis. Nous ne voulons pas soupçonner l'honnêteté de cette agence, mais pour éviter tout ennui, il est préférable de nous transmettre directement votre abonnement.

La VIE des communautés religieuses

- Revue publiée par les RR. PP. Franciscains de la Province St-Joseph au Canada; paraît le 15 de chaque mois, excepté juillet et août, par fascicules de 32 pages;
- La Direction est assurée par le R. P. **Alonzo-M. HAMELIN**, assisté d'un groupe de professeurs au cléricat théologique de Rosemont (Montréal);
- On souscrit à la revue directement, sans l'intermédiaire des librairies ni des agences. En joignant une étiquette à toute correspondance administrative, vous facilitez notre travail;
- Tout ce qui concerne la Revue (envoi de manuscrits, consultations, service bibliographique, administration) doit être adressé à :

LA VIE DES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

5750, Boulevard Rosemont

Montréal 38 — Tél. 259-6911

PRIX DE L'ABONNEMENT : \$2.75 (pour tout pays)

Chaque auteur porte la responsabilité de ses articles

Le Ministère des Postes à Ottawa a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de deuxième classe de la présente publication

La VIE des communautés religieuses

AVRIL 1965

vol. 23, n° 4

BOISVERT, Lorenzo, **Les religieux s'engagent** 98
o.f.m.

L'A. définit l'engagement des religieux dans l'Eglise en disant qu'ils sont des adorateurs du Père, des témoins du Mystère, des serviteurs de leurs frères. Il existe entre ces trois points une hiérarchie dont la méconnaissance engendrerait de regrettables déviations. Ce que l'Eglise attend d'abord du religieux c'est qu'il vive sa consécration, qu'il soit un adorateur de Dieu en esprit et en vérité, et qu'il prenne les moyens jugés indispensables pour y parvenir. A cette condition seulement il donnera au monde le témoignage authentique du Mystère, dans cette forme spéciale qu'il a choisie, à savoir la pratique des conseils évangéliques.

HAMELIN, Alonzo-M. **L'Eglise a besoin de vous** 114
o.f.m.

L'évolution de la vie religieuse au cours de l'histoire de l'Eglise nous apprend que toute communauté religieuse doit être un foyer de vie spirituelle en même temps qu'un témoignage des valeurs eschatologiques et une manifestation constante de la charité évangélique. Ce sont ces valeurs que le religieux non-prêtre doit aujourd'hui s'appliquer à conserver dans la réalité concrète de la vie moderne; elles ne seront d'ailleurs pas manifestées d'une façon authentique et intégrale sans lui.

Consultation 127

Les livres 128c

LES RELIGIEUX S'ENGAGENT

J'ai conscience d'aborder ici un sujet délicat et complexe, discuté par les Pères du concile à la troisième session, et qui de nouveau leur sera soumis à la quatrième. Le schéma sur les religieux, qu'on a présenté aux Pères du concile, contenait vingt propositions, dont les sept dernières seulement ont été définitivement adoptées; les treize premières, n'ayant pas obtenu les deux-tiers des voix, seront amendées et de nouveau soumises au vote de l'assemblée conciliaire. Le seul fait qu'on ait changé deux fois le titre du schéma, et que le troisième suscite encore de l'opposition, indique un peu la complexité du sujet. On avait d'abord intitulé le schéma "De statibus perfectionis acquirendae", ensuite "De religiosis", puis "De accomodata renovatione vitae religiosae", titre que certain Père du concile aimerait encore substituer par "Les fidèles entièrement consacrés à Dieu", ou "Les consacrés", ou encore "La sainte virginité" (*Doc. Cath.*, LXII, 1965, col. 44).

par

Lorenzo BOISVERT, o.f.m.
Prof. de Théol. Dogmatique
Cléricat franciscain,
5750, boul. Rosemont,
Montréal.

La grande difficulté vient de ce que l'"état religieux" est "état de perfection", mais que l'"état de perfection" ne se réduit pas à l'"état religieux", puisqu'il inclut également les instituts de vie commune (v.g. Pères

Blancs, Prêtres des missions étrangères, Prêtres de S. Sulpice), et les instituts séculiers de perfection. En conséquence l'emploi du mot "religieux" risque de créer des ambiguïtés, puisqu'il ne s'applique pas aux membres des sociétés de vie commune sans voeux publics, et que d'autre part beaucoup de membres des instituts séculiers refusent d'être appelés "religieux" et d'être considérés comme tels (*Doc. Cath.*, LXII, 1965, col. 33).

Laissant de côté ces distinctions, qui débordent l'ampleur de cet article, je ne considérerai ici que l'"état religieux", "constitué par la profession des conseils évangéliques" (*Lumen Gentium*, dans *L'Osservatore Romano*, 18 déc. 1964, p. 9, no 44), et j'emploierai toujours le mot "religieux" au sens générique, désignant donc aussi bien les femmes que les hommes. Pour exprimer l'engagement des religieux dans l'Eglise, je dirai qu'ils sont :

- Des adorateurs du Père
- Des témoins du Mystère
- Des serviteurs de leurs frères

Je serais tenté d'utiliser un vocabulaire un peu étrange, qui traduirait de façon plus exacte ma pensée, en disant d'eux qu'ils sont : des Eucharistiés, des Epiphanes, des Serviteurs. Mais je ne céderai pas à la tentation !

1. DES ADORATEURS DU PÈRE

Les chrétiens qui entrent en communauté ne devraient jamais avoir l'impression qu'ils ne font plus partie de ce monde et de ses habitants, ou pire encore, qu'ils sont coupés de l'Eglise et des grands mouvements actuels de sa vie. Agrégés au Corps mystique par le baptême, ils restent membres de ce Corps, non pas en dépit de leur agrégation à un institut religieux (le croire serait affreux et erroné), mais parce que leur entrée dans la vie religieuse les intègre davantage au coeur de l'Eglise. Comme tous les baptisés, ils sont appelés à la perfection de l'amour de Dieu et du prochain, au plein épanouissement de leur être chrétien dans la charité ; ils sont appelés à reproduire en eux l'image vivante du Christ, dont ils sont les membres, en étant comme Lui des parfaits adorateurs du

Père, donnant à toute leurs vie une valeur d'hommage, de don gratuit, de soumission totale et aimante, se livrant entièrement au Dessein divin sur eux.

La poursuite de cette perfection est une exigence commune à tous les chrétiens, puisque tous, par le baptême, ont été consacrés à Dieu. Je vous ai déjà dit, en citant le P. Congar, qu' "il ne faut pas voir la différence entre religieux et simples fidèles comme une différence entre consacrés et non-consacrés... Dans le peuple de Dieu comme tel, dans le Corps du Christ, tout est sacré. Les fidèles sont consacrés, toute leur vie de chrétiens est, comme telle, sacrée, non profane" (Y. M.-J. CONGAR, *Les leçons de la théologie, dans Le rôle de la religieuse dans l'Eglise*, Paris 1960, p. 35) La consécration religieuse ne vient donc pas s'ajouter à la consécration baptismale, comme si elle était une autre consécration, de nature différente ; elle en est plutôt un développement, un complément, un perfectionnement, "en ce sens que le chrétien s'y abandonne et s'y voue entièrement à Dieu, faisant de toute sa vie un service de Dieu seul" (PAUL VI, Discours du 23 mai 1964, dans *NRTh*, XCVI, 1964, p. 745). Il s'agit donc pour lui d'un mode de ratification de sa consécration baptismale.

La consécration religieuse ne peut être identifiée à l'un de ces actes généreux que nous posons souvent dans notre vie, mais qui ne l'engage pas toute entière. Elle consiste plutôt dans le choix personnel et délibéré d'une forme particulière de vie chrétienne, sanctionnée par l'Eglise et directement ordonnée à la sanctification de ses adhérents. S'engageant dans ce type de vie chrétienne, le religieux renonce "au monde comme cadre de vie, de façon à être plus entièrement, plus définitivement à Dieu et à son oeuvre : car le monde est un milieu de vie ambigu, plein d'occasions de mal, et il est aussi accapant, distrayant, rempli d'exigences qui empêchent d'être tout à Dieu, et de séductions qui détournent de lui. C'est pourquoi il est essentiel à la vie religieuse, non seulement de dégager du terrestre et de consacrer à Dieu par les vœux, mais de séparer des conditions de vie du monde, par le Règle" (Congar, *o.c.*, pp. 34-35). Ce type particulier de vie chrétienne, adopté par le religieux, est tout entier organisé pour le service de Dieu, en vue de l'exercice parfait de la charité ; il est "plus étroitement conforme aux exigences et aux conditions du Royaume à la fin propre de l'Eglise, qui est de conduire les hommes à la sainteté.

La Constitution de l'Eglise "Lumen Gentium", dans son chapitre VI sur les religieux, rappelle que l'"état religieux imite plus fidèlement et sans cesse représente dans l'Eglise la forme de vie que le Fils de Dieu a embrassée quand il est venu dans le monde pour faire la volonté du Père et qu'il a proposée aux disciples qui le suivaient" (*L'Osservatore Romano*, 18 déc. 1964, p. 9, no 44). Tandis qu'aux "autres genres de vie sont proposés des buts, des services, des fonctions temporelles, d'ailleurs légitimes en soi", l'état religieux, "qui reçoit son caractère propre de la profession des voeux évangéliques, est, selon l'exemple et l'enseignement de Jésus-Christ, le mode de vie parfait, parce qu'il vise à faire croître la charité et à la mener à la perfection" (Discours de Paul VI, 23 mai 1964, dans *NRT*, XCVI, 1964, p. 744).

Si l'état religieux est directement organisé en vue de l'accroissement et de la perfection de la charité, il ne faudrait pas en conclure que ses membres n'ont qu'à se laisser vivre, et qu'ils seront tout doucement portés au sommet de la charité. Toute réponse à l'appel de Jésus, qui se veut totale, exigera toujours du chrétien, peu importe la forme de vie qu'il adopte, un véritable héroïsme. Le baptisé, qui choisit l'état religieux, ne s'engage pas dans une voie facile, qui ne comporterait aucun risque. Sa manière, à lui, de progresser dans la charité, c'est l'adoption et la pratique des voeux de chasteté, de pauvreté et d'obéissance (cf. Discours de Paul VI, *l.c.*, p. 745), voeux qui impliquent un renoncement lucide à ces valeurs positives que sont "la communauté conjugale, la liberté dans l'épanouissement de l'existence humaine par le pouvoir de disposer de ses biens matériels, enfin l'autonomie (propriété et indépendance)" (K. RAHNER, *Eléments de théologie spirituelle*, Paris 1964, p. 55). Ce renoncement ne serait pas authentique, si ces valeurs étaient faussement évaluées, si le religieux nourrissait du ressentiment à leur égard, s'il n'aimait pas "la richesse de la vie (dont les biens économiques sont un moyen et une expression)", s'il ne possédait pas le courage de la responsabilité et n'était pas capable d'un amour personnel authentique. Il y aurait alors tout lieu de croire que son renoncement n'exprimât qu'une lâche fuite devant la vie (cf. K. RAHNER, *Théologie de la vie religieuse*, dans *Les religieux aujourd'hui et demain*, Paris 1964, p. 72), et que la motivation secrète de son entrée dans l'état religieux fût la paresse ou l'inadaptation à la vie dans le monde.

Dans le cas d'un renoncement authentique, la pratique des vœux aide "considérablement à la purification du cœur et à la liberté spirituelle" (*Lumen Gentium*, dans *L'Osservatore Romano*, 18 déc. 1964, p. 9, no 46). Ils ne constituent pas en eux-mêmes la perfection, mais visent à rendre le religieux plus réceptif, plus souple, plus pauvre, plus disponible, permettant ainsi à Dieu d'agir et de grandir en lui. La mesure du libre anéantissement du religieux, à la suite du Christ, est aussi la mesure de la croissance de Dieu en lui. C'est une perte qui est salut : "celui qui perd sa vie, la sauve"; c'est une mort qui est germination fructueuse : "si le grain de blé mis en terre ne meurt pas, il reste seul; s'il meurt, il porte beaucoup de fruits". C'est le renouvellement dans les membres du Corps mystique de ce que Saint Paul appelle la Kénose du Christ.

La pratique des vœux, si efficace qu'on voudra dans l'oeuvre du dépouillement de soi, est-elle le meilleur moyen d'arriver à la perfection chrétienne, d'être d'authentiques adorateurs de Dieu ? Bien qu'il faille reconnaître que normalement la pauvreté effective facilite l'acquisition de l'esprit de pauvreté, que l'abstinence sexuelle et l'absence d'un amour humain exclusif aide à la pureté du cœur et à l'universalisation de l'amour, que l'obéissance pratiquée dans la foi rend plus apte à reconnaître et accueillir les vouloirs de Dieu sur nous, il reste que cette affirmation ne vaut que pour ceux qui ont reçu la grâce de la vocation religieuse. Un moyen peut être plus apte qu'un autre à l'obtention d'une fin, mais cela ne signifie pas qu'il l'est pour chaque individu concret. Ainsi, pour employer un exemple un peu simple, une dactylographe est un moyen plus rapide qu'un stylo pour copier une page de texte; mais cela n'implique aucunement que pour chaque individu, ce soit le meilleur moyen. S'il ne sait pas manier la machine à écrire, le stylo reste pour lui le meilleur moyen; si par contre il peut utiliser habilement les deux, alors, pour lui, la dactylographe est le meilleur moyen. De même la pratique des vœux n'est la meilleure voie de sainteté que pour ceux qui ont reçu de Dieu, sans mérite de leur part, la grâce de la vocation religieuse. Pour ceux que Dieu a appelés à vivre dans un autre état, il s'agit là aussi d'une vraie vocation, le meilleur moyen de tendre réellement à la perfection est de vivre en plénitude la forme de vie chrétienne qui répond le mieux aux dons que Dieu leur a faits. Vu que toutes les voies doivent me-

ner à la perfection de la charité, l'important n'est pas de comparer leur valeur de moyen, mais de nous interroger sur notre fidélité aux grâces inhérentes à la voie qui, de fait, est la nôtre.

Jusqu'ici, nous n'avons considéré les vœux qu'en général, comme moyens de perfection, comme moyens de faire de nous de véritables adorateurs du Père. Il me paraît nécessaire d'ajouter quelques mots sur la nature de chacun des vœux. Celui-là n'aurait de la *pauvreté* qu'une idée très imparfaite, qui la réduirait à l'usage dépendant des biens matériels. Comme l'affirmait Paul VI dans son discours du 23 mai 1964 : "Il ne suffit pas dans l'usage des biens, de dépendre de la volonté des supérieurs, mais il faut que d'eux-mêmes les religieux se contentent du nécessaire pour les besoins courants de la vie, et qu'ils fuient confort et luxe, qui énervent la vie religieuse. Outre la pauvreté propre à chacun, on ne peut négliger la pauvreté qui doit marquer la famille elle-même, le corps des religieux dans son ensemble. Aussi, que les Instituts religieux dans leurs bâtiments et réalisations diverses évitent la recherche excessive de l'ornementation et tout ce qui sent le luxe, et tiennent compte de la condition sociale de la population qui les entoure. Qu'ils s'abstiennent aussi du souci exagéré du gain, et même, grâce aux ressources temporelles que la divine Providence leur a accordées, qu'ils viennent en aide aux vraies nécessités de leurs frères indigents, ceux de leur pays ou ceux d'autres régions du monde" (*NRTh*, XCVI, 1964, p. 745). La vraie pauvreté doit donc être individuelle et collective, à la fois réelle et spirituelle; la seule soumission aux supérieurs dans l'usage des biens ne suffit pas. "Là où il n'y a pas quelque chose à souffrir, il n'y pas de vraie pauvreté; la vraie pauvreté est une souffrance" (Paroles du P. Chevrier : cf. A. ANCEL, *5 ans avec les ouvriers*, Paris 1963, p. 302).

Quant à la *chasteté*, elle n'est pas une fin en soi. "La chasteté du corps n'est même rien quand elle n'a pas pour cause et pour but celle de l'esprit" et du coeur. Gardée, par contre, "à cause du royaume de Dieu, elle ouvre le coeur du religieux à l'amour de Dieu et de tous les hommes" (Schéma sur les religieux : proposition non encore adoptée; cf. *Doc. Cath.*, LXII, 1965, col. 27). Dans l'ambiance actuelle il faut bien reconnaître que la chasteté présente des difficultés si particulières, que nul ne peut la garder s'il n'y est appelé par Dieu, s'il ne possède "un minimum d'équilibre

sentimental et psychologique", de même qu'une certaine maturité humaine, s'il ne pratique généreusement la mortification chrétienne et ne garde ses sens avec un soin diligent. Elle ne sera fonction de son amour du Christ et épanouissement de son être chrétien, que si elle est intégralement assumée comme un élément de mort à soi, qui, loin de rétrécir ou d'amoindrir le coeur du religieux, le dilate, et l'habilite à un amour plus large et plus profond.

L'*obéissance*, enfin, n'est pas une sorte de discipline rigide, qui mettrait les sujets à la merci des supérieurs, en feraient les esclaves de leurs volontés et les exécutants automates de leurs projets. Elle est, comme nous l'enseigne l'Eglise, "un holocauste de la volonté propre offert à Dieu" (Paul VI, Discours du 23 mai 1964, dans *NRTh*, XCVI, 1964, p. 745). Elle ne se comprend que dans la foi à la Providence qui, par des intermédiaires humains et en particulier par ceux qui sont constitués en autorité, dirige les hommes et les amène à se situer à leur vraie place et à jouer leur vrai rôle dans le Dessein du salut. Le renoncement à la volonté propre, ce bien le plus personnel et le plus précieux, serait une absurdité s'il tuait tout esprit d'initiative chez le religieux et ne créait en lui qu'un immense vide, comme un cratère béant. S'il engendre la desappropriation de soi, c'est en vue d'une communion plus parfaite aux vouloirs de Dieu; et vivre ainsi, c'est l'adorer.

2. DES TÉMOINS DU MYSTÈRE

Pour éviter toute méprise, je désigne par le mot "Mystère" tout le monde invisible et surnaturel, c'est-à-dire Dieu lui-même un et trois, son dessein et son oeuvre de salut, ainsi que les moyens de grâce dont dispose pour le réaliser. C'est de l'un ou de l'autre aspect de cette réalité divine que les religieux doivent être les témoins.

Situés sur la montagne, pour employer la comparaison du Christ, les religieux (cela vaut pour tout chrétien) ne peuvent se soustraire au regard des hommes; ils témoignent des réalités surnaturelles, ou forcément en sont un contre-témoignage. L'état religieux, qui est une réalité sociale et publique, est constitué, comme l'Eglise elle-même, d'éléments invisibles et d'éléments visibles; ils

sont tous les deux psycho-somatiques, c'est-à-dire possédant, comme les hommes qui les composent, une âme et un corps. De même que le corps est moyen et signe par rapport à l'âme, ainsi les éléments visibles de l'état religieux sont moyens et signes par rapport aux éléments invisibles. La vie religieuse extérieure a pour but d'intensifier l'union de charité divine et fraternelle, et aussi de la manifester. Cette manifestation, si elle est vraiment témoignage du Mystère, inclinera les hommes à s'interroger sur la réalité divine, ou même les aidera à y communier plus profondément.

Le témoignage des religieux en faveur de la réalité et de la valeur du contenu de la foi est urgent de nos jours du fait de la situation religieuse actuelle. La mentalité de nos contemporains, à cause de leur formation scientifique, devient de plus en plus positiviste : ils ne croient qu'à ce qu'ils voient ; ils ont besoin de voir le Christ dans les religieux, et son mystère vécu par eux, pour y croire. Ces paroles d'un infidèle traduisent la pensée de plusieurs fidèles : "Si vous voulez que nous croyons au spirituel, il faut nous en faire la preuve par votre vie" (ANCEL, *o.c.*, p. 300). Ce qu'on reproche aux religieux, ce n'est pas d'être religieux, c'est de ne pas l'être assez.

Les chrétiens sincères, qui vivent dans le monde et qui s'efforcent d'être des fidèles témoins du Règne de Dieu, ont également besoin d'être stimulés par le témoignage des religieux comme l'affirme Paul VI : "plus pressant se fait le devoir des laïcs de vivre en plein monde la vie chrétienne et de l'y propager, plus il est requis que brillent les exemples de ceux qui renoncent effectivement au monde, et qu'ainsi soit clairement démontré que le Règne de Dieu n'est pas de ce monde" (Discours du 23 mai 1964, dans *NRTh*, XCVI, 1964, p. 745). L'absolu de la réponse des religieux à l'appel absolu de Dieu soutient la réponse des autres chrétiens. Les hommes de notre temps sont davantage séduits par le témoignage de la vie elle-même plutôt que par les paroles et les activités extérieures. Ils ont donc besoin du témoignage public et social d'un état de vie qui professe le renoncement au monde, en vue d'une communion plus profonde aux valeurs du Mystère.

Mais la vie religieuse ne porte témoignage que si d'abord elle est *authentique*, car on ne témoigne "que d'une chose dont on est personnellement saisi au plus profond de soi-même" (J.-M. REUSS,

Formation sacerdotale pour notre temps, dans *Suppl. de la Vie Spir.*, no 33, 1955, p. 128), saisissement qui se manifeste moins par la parole que par la conduite quotidienne de la vie, par un engagement personnel et profond devant Dieu. Le sérieux qu'apportent les religieux "à cette tâche d'aligner leur conduite sur leur foi donne la mesure de la certitude qu'on peut avoir à les considérer comme des témoins vrais" (*Ibid.*, 129). L'authenticité de leur témoignage exige également que, dans leur imitation du Christ, ils conservent leur originalité propre, leur naturel de comportement, que chacun épanouisse son individualité personnelle, qui est don de Dieu. Les religieux modelés en série, crispés dans une attitude empruntée, si bien dressés extérieurement qu'ils se comportent tous de la même manière, sont inaptes à témoigner et à porter les autres au témoignage, tout simplement parce qu'ils manquent d'authenticité. Ceux-là non plus ne portent pas témoignage qui succombent à la tentation d'hypocrisie, qui refusent "d'apparaître aux yeux des autres comme pécheurs. Evidemment, il ne s'agit pas de publier tambour battant la liste de ses péchés, de faire étalage de choses regrettables qui peuvent arriver. Mais il ne s'agit pas non plus, sous prétexte de témoignage évangélique, de se cacher derrière le masque (mensonger) de l'être impassible que rien des élancements de la sensualité ou de l'orgueil ou de la jalousie ou de la colère, ne vient ébranler. L'Évangile est vérité. Il faut que ceux qui nous entourent et nous côtoient sentent qu'en nous aussi la lutte de la grâce se livre, que nous ne sommes pas des 'surhommes' plongeant de plein-pied dans l'univers angélique. Donc, qu'ils nous sentent solidaires d'eux dans le rude combat de la lumière contre les ténèbres, de la Vie nouvelle contre la mort. Et surtout (oui surtout), il faut qu'ils entendent de notre bouche l'humble confession de notre propre lutte. Non pas une confession toute protocolaire, mais une confession jaillissant du plus profond de notre cœur. Il ne sert de rien de jouer aux autres (souvent, après se l'être jouée à soi-même) la comédie de la sainteté possédée; ce que la vérité évangélique exige, au contraire, c'est qu'à l'extérieur de nos vies perce notre recherche réaliste, généreuse, fidèle malgré les obstacles, de cette sainteté. Le monde (surtout celui d'aujourd'hui) abhorre tout ce qui sent l'affecté, le faux, le théâtral" (J.-M. R. TILLARD, *La vie religieuse sacrement de la puissance de Dieu*, dans *La Vie des Comm. Rel.* 22, 1964, 170). Jouer à la sain-

teté porte au monde un contre-témoignage du Mystère, car il manque cet élément indispensable au témoignage, l'authenticité.

Ajoutons encore, que pour être fructueux, le témoignage doit s'accompagner de joie, signe d'une vie religieuse réussie, joie qui demeure même au milieu des difficultés. Les religieux qui ont désappris à sourire en communauté, dont le visage est de glace et non de feu, plus figé qu'animé, plus sombre que joyeux, comment pourraient-ils rayonner le Christ qui est Amour, Chaleur, Vie et Lumière ? Ceux-là également rendraient leur témoignage infructueux, qui soigneraient avec préoccupation leur conduite extérieure dans le but, plus ou moins avoué, de se mettre en avant, de faire la leçon aux autres, ou même de convertir. Le manque de naturel et de discrétion de leur attitude enlève toute valeur fructueuse à leur témoignage.

Il est également nécessaire au témoignage pour être compréhensible, qu'il soit adapté aux divers milieux. Une même réalité spirituelle peut se traduire dans un pays par certains signes, et dans un autre par des signes totalement différents. Il n'est qu'à penser à l'actuel costume religieux, signe de consécration, que notre population tolèrent encore, tout en souriant, mais qui serait parfaitement incompréhensible (en plus d'être horriblement inadapté) dans certains autres milieux. S'il est nécessaire de faire l'apologie de telle ou telle forme de costume, pour que les hommes au milieu desquels nous vivons comprennent qu'il est un signe de consécration, la conclusion la plus immédiate est qu'un tel costume manque d'adaptation, qu'il n'est plus un signe lisible, intelligible par tous. On pourrait en dire autant des monastères, des divers modes de présence dans les hôpitaux, écoles, etc.

Les religieux, qui normalement doivent être des professionnels du témoignage évangélique, sont-ils vraiment des signes de Dieu et de son Mystère ? Les communautés religieuses sont-elles des paraboles vivantes de cet amour fraternel qui existait au début de l'Eglise, alors que les chrétiens n'avaient qu'un coeur et qu'une âme, une illustration de ces paroles : "qu'il est bon et agréable pour des frères de vivre ensemble ? Car on s'assemble d'abord dans la vie religieuse, dit saint Augustin, pour vivre la vie de

charité, pour réaliser une unité fraternelle, selon l'Esprit de l'Évangile (cité par CONGAR, *o.c.*, p. 42), de sorte que la vie en fraternité n'est pas seulement un moyen de perfection, mais déjà une réalisation plus parfaite du précepte d'amour fraternel. Là où la vie commune s'identifie à une cohabitation ou au fait d'être placé sous un même toit, elle devient signe d'étonnement et même de scandale. Comment serait-elle le témoignage de la sainteté de l'Église ? "La manière, écrit le P. Voillaume, dont se présente au monde l'état religieux dans sa situation actuelle est bien souvent source de déception, non seulement pour les incroyants mais même pour les croyants" (R. VOILLAUME, *La consécration religieuse et les exigences de notre temps*, tiré à part publié par la CRC, 1964, p. 11). La raison en est que pour un grand nombre de religieux, "la recherche de la perfection semble réservée à ce que l'on appelle "les années de formation", et qu'ensuite ils "sombrent dans une existence semi-bourgeoise, en quête de compensations mesquines". Rares sont les vies entièrement tendues vers le dépassement continu dans la mort à soi-même et donc aussi dans la sainteté.

Les religieux seront des témoins authentiques du Mystère dans la mesure où ils seront d'authentiques adorateurs du Père. Et puisqu'ils ont choisi la voie des conseils évangéliques comme moyens de perfection, de communion toujours plus entière à la volonté divine, c'est par ces conseils également qu'ils doivent donner aux hommes leur témoignage spécifique, celui qu'on attend d'eux. Si les vœux auxquels s'engagent les religieux témoignent du Mystère d'une façon tangible, c'est d'abord en vertu du *renoncement* qu'ils imposent. Normalement, dans la plupart des cas, l'homme "ne choisit pas le mariage, la richesse, la puissance, parce qu'il aime Dieu, mais tout simplement parce qu'il s'est toujours trouvé au milieu de ces réalités et les a assumées avant de s'être explicitement confronté à l'amour de Dieu" (Rahner, *Théologie de la vie religieuse...*, p. 78). Ces biens peuvent être orientés vers Dieu et leur utilisation informée par la charité. Mais, d'autre part, toutes ces valeurs ont un sens et une justification au plan des dimensions humaines, de sorte que même les incroyants les recherchent. Que des baptisés contractent mariage et s'efforcent de réussir dans la vie, ne pose, en soi, aucun point d'interrogation à l'athée qui en fait autant. Mais que des personnes renoncent libre-

ment, en toute lucidité, à un amour exclusif et à la communauté conjugale, à la liberté dans l'épanouissement de leur existence humaine, à la propriété et à l'usage autonome des biens matériels, cela ne peut avoir de signification que si l'on accepte que ces personnes centrent leur existence en dehors de ce monde, sur des valeurs qui le transcendent. Renoncer joyeusement à des valeurs positives très hautes, intérieures au monde, alors qu'on pourrait facilement en user, ne s'explique que par la foi dans un au-delà mystérieux, dans une réalité invisible, supérieure à la réalité visible. C'est ainsi que les vœux, par le renoncement qu'ils impliquent, témoignent du Mystère.

Mais ce témoignage ne sera permanent que dans la mesure où la pratique quotidienne des vœux gardera cet aspect de renoncement, exprimé dans des formes compréhensibles aux hommes d'un milieu déterminé. Il serait trop long d'illustrer cette affirmation en considérant chacun des trois vœux ; je me limiterai à la pauvreté. Son aspect de renoncement, pour être tangible et devenir témoignage, exige une privation qui dépasse la pauvreté sociologique du milieu. Vivre comme tout le monde, être logé et vêtu comme tout le monde, se conformer au style de vie ambiant, ne fait problème à personne et donc ne constitue aucun témoignage. La pauvreté des religieux ne devient témoignage évangélique que si elle est plus grande que celle de leur milieu de vie, et que si, toute discrète, elle est assumée dans la joie. Pour être compréhensible, elle doit en outre se traduire dans des formes individuelles et collectives que les gens du milieu peuvent comprendre.

Ceci implique que la pauvreté revêtira nécessairement des formes différentes suivant les pays, les villes, les secteurs de ville, ou même les champs particuliers d'apostolat. Il me serait facile d'apporter ici de nombreux exemples, prouvant qu'on ne tire pas toujours de cette affirmation, assez évidente pourtant, les applications les plus élémentaires. Qu'il me suffise d'ajouter que la pauvreté, une dans sa nature, exige pour constituer un témoignage, des incarnations diverses, et que l'obligatoire multiplicité des visages qu'elle prend, loin de la voiler, la manifeste en plénitude. On ne peut donc pas, en conséquence, juger une forme de pauvreté en adoptant comme unique critère une autre forme de pauvreté, vu qu'il existe diverses formes valables d'une même pauvreté évangélique.

3. DES SERVITEURS DE LEURS FRÈRES

Ayant l'intention de me limiter ici aux seuls instituts religieux qui assument des tâches particulières, que ce soit des activités missionnaires apostoliques, des oeuvres d'assistance sociale ou d'éducation, peu importe, il me paraît important de préciser, au départ, pour éviter tout malentendu, que le mot "apostolat" ne saurait être restreint au seul apostolat extérieur, mais qu'on doit plutôt le définir comme étant "toute activité des disciples du Christ qui promeut le Royaume de Dieu sur terre". Cette précision nous permet de comprendre les paroles de Pie XII, affirmant dans la Constitution "Sponsa Christi", que les Instituts contemplatifs sont "pleinement et totalement apostoliques" (AAS, XLIII, 1951, p. 14). Les religieux contemplatifs coopèrent en effet au salut du monde "dans le cadre du mystère de la Communion des saints". Grandissant en sainteté, ils sont un moyen puissant pour amener les autres membres du Corps mystique "soit à la conversion, soit à plus de sainteté". Ils ont donc, et ils auront toujours leur place dans l'Eglise.

Les Instituts religieux, qui assument des tâches particulières dans l'Eglise, ont conscience, non seulement de travailler à son édification, mais de travailler par ce moyen à la perfection de leurs membres respectifs, et de traduire cette perfection dans le débordement effectif d'un apostolat extérieur. Ils se vouent au service de l'amour de Dieu dans l'exercice visible de l'amour et du service du prochain, qui demeure leur fin secondaire (ce qui ne signifie pas "négligeable"). A cette tâche particulière, l'Eglise veut non seulement que chaque famille religieuse reste fidèle (Paul VI, *l.c.*, p. 746), mais aussi qu'elle mette tout en oeuvre pour en assurer le plein succès, en utilisant des moyens efficaces et donc adaptés. Car ces moyens qu'elle utilise pour atteindre sa fin spéciale, "sont en fait dépendants des temps et des lieux. Il faut donc veiller à ne pas attacher à ces moyens, qu'une tradition éprouvée peut rendre chers, une valeur absolue" (VOILLAUME, *l.c.*, p. 30), mais à les modifier au besoin, quand on juge de leur inaptitude à procurer le bien poursuivi. Il ne serait pas raisonnable de persister dans des façons de faire qui gêneraient ou rendraient impossible le service particulier d'une famille religieuse, de transporter, par exemple, en Afrique ou en Asie des usages qui furent établis au Canada et

pour le Canada. C'est en somme la recherche sincère du véritable bien des autres qui doit primer et inciter les religieux à traduire leur charité d'une autre manière, par d'autres moyens. Il serait pour le moins anachronique et inefficace d'en rester aux anciennes formules d'éducation, pour n'employer qu'un exemple, en refusant les techniques plus perfectionnées que l'invention moderne met au service des éducateurs, tant pour les informer eux-mêmes, que pour aider l'information et la formation de leurs élèves.

Dans cette recherche obligatoire du perfectionnement personnel et technique en vue d'un meilleur service de leurs frères, les religieux se rappelleront et méditeront souvent ces graves paroles de Paul VI : "Nous ne voulons absolument pas que chez vous ni chez les autres religieux qui ont pour tâche de se consacrer à l'apostolat, prévale en rien la fausse opinion selon laquelle c'est aux oeuvres extérieures qu'il faut porter intérêt d'abord, et en second lieu à la perfection intérieure, comme si cela était exigé par l'esprit du temps et par les besoins de l'Eglise. Activité intense et soin de la vie spirituelle, loin de nuire l'une à l'autre, exigent d'être mis en très étroite conjonction, de sorte que toujours ils progressent ensemble au même rythme. Que donc avec l'ardeur du progrès des oeuvres, progressent de concert le zèle de la prière, l'éclat d'une conscience sans tache, la patience dans les difficultés, la charité active et vigilante qui se dépense pour le salut des âmes. Si l'on néglige ces vertus, non seulement les travaux apostoliques manqueront de vigueur et de fécondité, mais aussi peu à peu l'esprit s'attédira et l'on ne pourra pas longtemps se garder des dangers qui se dissimulent dans l'accomplissement du ministère sacerdotal" (Discours du 23 mai 1964, *l.c.*, p. 747). Le pape insiste donc sur la primauté de la vie intérieure, ainsi que sur le devoir d'unir étroitement l'exercice de la vie spirituelle et les activités apostoliques.

Il y a donc pour les religieux actifs un double danger à éviter. Le premier serait d'insister tellement et si fort sur l'apostolat, qu'ils en viennent à se demander si, "dans sa forme actuelle, leur vie consacrée, leur vie de pauvreté, de chasteté, d'obéissance, de prière et de pénitence" garde encore quelque valeur dans l'Eglise. Le second danger consisterait à séparer tellement la vie religieuse de l'apostolat que les religieux aient l'impression de vivre en religieux lorsqu'ils sont à la chapelle, et en non-religieux dans leur

travail apostolique ; leur vie comporterait comme deux temps, celui du remplissage et celui du vidage. Dans ce cas, les religieux se sanctifieraient au détriment d'une activité, non à cause d'elle et dans son accomplissement.

Il me semble capital de tenir que l'apostolat fait partie intégrante de la vie religieuse des ordres actifs, et ne peut donc pas être considéré comme un simple élément superflu, secondaire. Les religieux de ces instituts sont appelés à vivre d'une manière particulière leur consécration à Dieu dans le service de la jeunesse, des malades, des ouvriers, etc. Cette vie apostolique doit être pour eux moyen et objet de leur sanctification, de même que l'expression normale de leur amour de Dieu. Ce serait la minimiser que de la réduire à une simple occasion de perfection, comme l'étaient par exemple "les corbeilles de jonc que certains ermites tressaient le matin pour les défaire le soir, à la seule fin de se tenir occupés ver tueusement."

Il est également important de noter que l'autorité de l'Eglise, quand elle approuve une forme de vie religieuse, considère d'abord son aptitude spéciale à conduire ses membres à la perfection : c'est la fin principale de toute vie religieuse. L'activité apostolique particulière, inhérente à cette forme de vie religieuse approuvée par l'Eglise, est nécessairement subordonnée à la fin de cette forme de vie religieuse ; elle est un élément constitutif, non de la fin, qui est la sainteté, mais de cette forme particulière de vie, qui est voie de sainteté. En conséquence, on peut dire que tous les religieux ont choisi un style de vie chrétienne dont la structure est directement ordonnée à leur sanctification. La différence des Instituts ne vient donc pas de cette fin unique, ni même de l'ordonnance spéciale de leur structure à la sainteté, ce qui vaut pour toutes les formes de vie religieuse, mais des éléments divers composant cette structure, et incluant de fait, pour certains d'entre eux, une tâche apostolique particulière.

Il est donc normal que les religieux considèrent cette tâche particulière comme un moyen conduisant à une plus grande charité, et comme l'une de ses manifestations. En tant que l'activité apostolique du religieux manifeste son amour de Dieu, on peut dire que la qualité et l'efficacité surnaturelles de cette activité se mesurent à la qualité divine de son amour. Sans cet amour, ses réalisations extérieures ne seraient qu'un corps sans âme. Et si,

par impossible, un institut religieux reléguait dans l'ombre la poursuite de la sainteté, il ne serait plus "en pratique, que la réalisation d'une oeuvre d'ici-bas". Ce qui était une forme de vie, directement ordonnée à la sainteté, et approuvée comme telle par l'Eglise, deviendrait une forme de vie privée de sa signification fondamentale. Sa faiblesse serait de s'attacher trop exclusivement à tel ou tel élément de sa structure, une activité spéciale par exemple, et de subordonner les autres à la mise en valeur de cet élément.

L'éternel danger qui guette le religieux engagé dans l'action est de laisser les tâches apostoliques prendre le pas sur la fin principale de son état religieux, de subordonner en quelque sorte sa consécration au succès de son apostolat, de ne plus avoir le temps d'être à Dieu seul. Peu importe le succès temporel de cet apostolat, le religieux ne donne plus alors le témoignage que l'Eglise et les hommes attendent de lui, et qui s'exprime dans la pratique des vœux et la vie d'union à Dieu. Ce témoignage, il ne saurait le donner qu'en étant un véritable adorateur du Père, ce qui exigerait de lui un minimum de prière et d'oraison contemplative, une certaine séparation extérieure du monde favorisant des séparations intérieures indispensables, l'absence de surmenage et de fatigues nerveuses, etc.

* * *

Nous avons défini l'engagement des religieux dans l'Eglise en disant qu'ils sont des adorateurs du Père, des témoins du Mystère, des serviteurs de leurs frères. Il existe entre ces trois points une hiérarchie dont la méconnaissance engendrerait de regrettables déviations. Ce que l'Eglise attend d'abord du religieux, c'est qu'il vive sa consécration, qu'il soit un adorateur de Dieu en esprit et en vérité, et qu'il prenne les moyens jugés indispensables pour y parvenir. A cette condition seulement il donnera au monde le témoignage authentique du Mystère, dans cette forme spéciale qu'il a choisie, à savoir la pratique des conseils évangéliques. L'accomplissement de sa tâche apostolique particulière sera pour lui, non seulement un moyen de sanctification (ce qu'elle doit toujours être), mais aussi le milieu privilégié où il manifestera la profondeur de sa foi et de son amour de Dieu, où il témoignera du Mystère.

L'ÉGLISE

A BESOIN DE VOUS

L'engagement religieux est un terme qui peut se définir au plan des idées d'abord, mais aussi au plan des réalisations concrètes. Le religieux appelé à vivre aujourd'hui continue de se demander avec inquiétude comment il va pouvoir réaliser sa vocation d'adorateur du Père, de témoin du Mystère, de serviteur de ses frères. Au niveau des réalisations l'esprit demeure inquiet, et plusieurs se demandent encore si l'Eglise a besoin des religieux.

Une semblable question ne nous paraît pas une trahison. Dès que nous parlons de réflexion sur la fonction religieuse, sur les adaptations nécessaires, certaines âmes pieuses s'émeuvent : "en entrant dans la vie religieuse, disent-elles, nous avons accepté de vivre les Constitutions, les Règlements de notre Institut; nous ne sommes pas venus rénover". C'est vrai ! mais rien ne nous interdit de penser qu'un jour ces Constitutions et ces règlements pourront être modifiés pour un plus grand bien. L'action apostolique, pour être efficace, doit absolument tenir compte du milieu où elle évolue. Or il est moralement certain que les religieux — disons au Canada, pour situer notre réflexion, bien que des pro-

par

Alonzo-M. HAMELIN, o.f.m.
Prof. de Théol. Morale
Clericat franciscain,
5750, boul. Rosemont,
Montréal.

blèmes similaires se posent partout — ne pourront longtemps continuer à vivre comme ils ont vécu et vivent encore aujourd'hui. Soyons francs avec nous-mêmes : après avoir donné, pendant quelques centaines d'années, le témoignage d'une charité sans borne, nous apparaissions aux yeux de la masse trop souvent comme des profiteurs. Evidemment, s'il avait fallu attendre le rapport Parent pour organiser l'enseignement dans la province de Québec, le niveau de l'instruction serait encore plus bas qu'il ne l'est actuellement; s'il avait fallu attendre la socialisation des hôpitaux pour recevoir les soins médicaux, plusieurs de nos compatriotes seraient morts dans la rue.

Mais la mentalité a changé, les situations aussi. Les institutions de charité, en se développant, ont exigé une administration toujours plus complexe. Les religieux, il est vrai, les religieuses surtout, ont su relever le défi. On a découvert chez eux des talents d'administrateurs qui rendent sûrement jaloux les ministres des finances. Mais le problème religieux ne se situe plus au niveau des institutions. Quelle doit être la vie religieuse aujourd'hui pour s'avérer surnaturellement efficace ? Les réflexions qui veulent répondre à cette question sont données franchement et simplement. Elles ne sont point personnelles, pour la plupart; si elles sont données sans références, c'est que notre but n'est pas de faire oeuvre scientifique, mais de servir d'approche à une méditation vraiment existentielle.

Disons d'abord que les ordres et les instituts religieux ne sont pas des institutions simplement humaines. Comme les vocations particulières, ils sont inspirés de Dieu. L'idée de fonder une communauté religieuse n'a rien de comparable aux ambitions qui marquent l'origine des institutions commerciales ou même sociales. Non seulement le monde existe et évolue sous la vigilance de la Providence, qui le soumet à des lois stables, mais encore il est constamment au service du dessein divin qui préside à son organisation. Nous sommes en continuelle relation avec un Dieu personnel qui fit librement irruption dans l'histoire du monde pour réaliser une oeuvre que son coeur seul avait dictée, en vue de laquelle il avait organisé l'univers aux origines, sans cesser depuis de le conduire selon son insondable sagesse et sa toute-puissante affection.

Une réflexion sur la vie des communautés religieuses actuelles ne peut donc se faire qu'en esprit de foi, c'est-à-dire en esprit

d'accueil au Dieu caché. Il ne s'agit pas seulement de raisonner sur des institutions valables, mais de chercher la place que ces institutions doivent prendre dans les dimensions du mystère du Christ, de discerner comment elles comporteront aujourd'hui ce libre don et ce libre choix du but vers lequel est acheminé ce monde où tout doit parler au croyant de Celui qui nous a aimés d'un amour incomparable. L'humanité est à nos yeux le Christ continué, le Messie, poursuivant dans le peuple messianique son retour au Père. Le monde a été fait pour l'homme et celui-ci pour le Seigneur Jésus se l'unissant dans son Eglise, qui est ici-bas le commencement de l'unité de la fin des temps. Les institutions religieuses ont donc pour but d'aider solidairement à la réalisation de ce dessein.

Nous considérerons d'abord quelles sont les valeurs constamment conservées dans l'évolution de la vie religieuse dans l'Eglise et, après avoir défini quels sont les besoins actuels de l'Eglise, nous essayerons de dire comment le religieux de vie active doit répondre à ces besoins et quelle adaptation cela suppose de sa part, tout en restant conforme à son genre de vie et aux valeurs évangéliques.

1. LES CONSTANTES DE LA VIE RELIGIEUSE

Point n'est besoin d'être historien pour savoir que la vie religieuse se présente aujourd'hui de façon toute différente de ce qu'elle était aux premiers siècles du Christianisme; et pourtant elle renferme des valeurs identiques et constantes. Il nous faut d'abord les dégager.

L'un de ses facteurs essentiels est de nous conduire à la vie dans le Christ. D'ailleurs toute vie chrétienne est ordonnée à la sanctification. S. Paul écrit : "Dieu, qui est riche en miséricorde, à cause du grand amour dont Il nous a aimés, alors que nous étions morts par suite de nos fautes, nous a fait revivre avec le Christ; avec lui Il nous a ressuscités et fait asseoir aux cieux, dans le Christ Jésus" (Eph 1, 4-6). Notre incorporation au Christ nous engage donc dans une vie d'union avec lui. La vie religieuse, pour sa part, prolongeant cette vie chrétienne, ne fait en somme que la porter à son sommet : "Si tu veux être parfait..." (Mt 19, 21). Donc la sainteté, la perfection, l'union au Christ, voilà la raison

première de notre vie chrétienne comme de notre entrée dans la vie religieuse.

L'union au Christ pourtant peut être assurée de différentes façons et revêtir diverses modalités, comme nous le démontre l'histoire. Le martyr s'offre aux premiers siècles chrétiens comme le moyen suprême de se donner à Dieu, et constitue l'offrande totale de sa vie pour acquérir la perle précieuse, le royaume des cieux. L'idéal monastique naîtra dans ce contexte. Pour imiter le Christ à la perfection, les premiers moines mettent l'accent sur la soif du martyr et la poursuite de la contemplation. Mais comme le martyr n'est plus un danger menaçant depuis la paix constantinienne, ils le réalisent quotidiennement dans le dénuement et dans l'ascèse. La virginité paraît la condition indispensable de ce martyr quotidien. Rappelons-nous le chapitre 7 de la Première Epître de saint Paul aux chrétiens de Corinthe; elle avait de quoi influencer en ce sens. Réunis bientôt en communautés, ces moines feront l'apprentissage de la pauvreté, puis de l'obéissance, mais toujours dans le même but.

On leur reprochera sans doute, et avec quelque raison, l'oubli de certaines valeurs chrétiennes authentiques : ils vivent en marge de la hiérarchie de l'Eglise; pour le moment, ils sont peu soucieux des exigences d'apostolat qu'entraîne toute vie chrétienne. La vie monastique des premiers siècles présentent toutefois des éléments positifs. L'Eglise, en approuvant leur mode de vie inspirée par la Providence divine, les charge, pour ainsi dire, de proclamer en leur propre personne transfigurée par l'amour du Christ la présence du Royaume déjà réalisée ici-bas dans une plénitude au-dessus de laquelle il n'y a que celle de l'éternité.

Cet appel de Dieu continue à se faire entendre dans l'Eglise d'aujourd'hui, d'une façon directe, dans la vie contemplative; mais il doit aussi garder une réelle authenticité même dans la vie active, bien qu'à un degré moins éminent. Tous les religieux sont le signe vivant que la cité céleste devient déjà une réalité terrestre.

Au XII^e siècle, le monde a changé. Les ordres monastiques ont perdu leur première ferveur et déçoivent malheureusement par leur médiocrité; les clercs, pour leur part, sont étouffés tant par la noblesse que par leur richesse et n'atteignent plus le peuple. En signe de protestation, des groupements de spirituels surgissent; bien inspirés mais mal dirigés, ils aboutissent aux hérésies. La

Providence appelle alors d'autres hommes qui, dans l'Eglise, cherchent leur voie : saint Dominique, saint François. Il est facile de discerner à l'origine de leur vie l'intuition divine qui les a guidés. Dominique s'oriente vers la prédication pour combattre l'hérésie; François choisit la pauvreté pour réveiller les masses. Mais chez l'un comme chez l'autre on remarque la présence de l'Esprit qui dirige leur oeuvre. En eux l'Eglise redécouvre son idéal apostolique.

Les religieux se livrent donc maintenant plus directement à l'action apostolique. Leur premier idéal n'est pas pour autant éteint; voulant sauvegarder la primauté absolue de la contemplation et de la sanctification par la contemplation, ces religieux se tiennent encore près des moines anciens, avec cette différence pourtant que leur contemplation est ordonnée à l'apostolat. Le moine contemple, dira-t-on, puis, après avoir contemplé, va déverser sur les autres le trop plein de lui-même. Lisons *l'Imitation de Jésus-Christ* de Thomas à Kempis, relisons *L'Ame de tout apostolat* de Dom Chautard; nous sommes en pleine situation.

Ce qui reste d'intéressant dans cette expérience chrétienne, c'est la volonté de mettre au point un type de "vie apostolique" répondant à une inspiration actuelle de la Providence et adaptée aux exigences d'époques nouvelles en venant directement en aide à l'Eglise. Homme d'Eglise, le religieux s'oriente de plus en plus vers une forme de vie qui va favoriser son action apostolique. Au XVI^e siècle, paraissent les Jésuites, véritable infanterie du Saint-Siège. Chez eux prédominent l'action; pour être plus au service de l'Eglise, ils diminuent le temps de la prière, ils suppriment l'office choral. Les siècles suivants voient alors paraître toute une floraison d'institutions de types nouveaux : les congrégations qui se vouent plus particulièrement à l'exercice de la charité : soin des malades, enseignement de la doctrine chrétienne, mission lointaine; les "Instituts séculiers" qui, sans vie commune, cherchent à rendre plus opérante leur présence dans le monde; les Petits Frères de Jésus qui, "au coeur des masses" comme un levain dans la pâte, choisissent un style de pauvreté qui soit un authentique témoignage du Christ dans le contexte social du monde contemporain.

De cette vue panoramique de l'évolution de la vie religieuse, quelles sont les constantes que nous avons pu discerner ? Ce qui est accidentel, d'abord, ce sont les diverses formes d'organisation,

nées au cours des siècles, en raison des circonstances, et ce sont les buts particuliers de chacune. Les buts disparus, l'institution se doit normalement de disparaître aussi. Tout cela est transitoire.

D'autres valeurs, par contre, sont liées à la vie de l'Eglise. La vie religieuse est une vocation : elle répond à une intuition de l'Esprit qui incite les âmes à une plus parfaite sainteté. Elle apparaît dès lors comme un effort de plénitude spirituelle, et c'est à elle qu'il faut revenir pour découvrir la première mise en oeuvre des conseils évangéliques. Comme telle, puisque ces valeurs sont constantes, la vie religieuse reste valable pour tous les temps.

La vie religieuse fait aussi partie de la vie apostolique de l'Eglise. Les instituts fondés pour l'enseignement et la bienfaisance, répondent à des exigences toujours valables de l'Évangile lui-même. La manifestation de la charité évangélique doit se poursuivre à travers toute l'histoire de l'Eglise.

Toute communauté religieuse doit donc être un foyer de vie spirituelle, en même temps qu'un témoignage authentique des valeurs eschatologiques et une manifestation constante de la charité évangélique.

2. LE RELIGIEUX NON-PRETRE GARDE TOUTE SON ACTUALITÉ

Dans le contexte actuel de la vie moderne, le religieux voué immédiatement à l'action apostolique a-t-il encore sa place ? La vie sociale dans notre province, comme partout ailleurs, est en pleine évolution. C'est devenu un lieu commun que d'en parler. Nous risquons seulement quelques remarques susceptibles d'orienter la suite de nos réflexions.

Jusqu'ici notre enseignement était à peu près exclusivement clérical. Il est passé peu à peu entre les mains des laïcs. On a parlé pour l'Eglise de rôle de suppléance. En fait l'éducation a été accaparée par l'Eglise pour assurer un niveau d'instruction au moins raisonnable, parce que personne d'autre ne s'en préoccupait, dans l'impossibilité d'ailleurs où on était de s'en occuper. Peu à peu les laïcs se sont infiltrés, avec raison, dans ce système d'éducation et maintenant, capable de s'en préoccuper, l'Etat entend le reprendre en main. Remarquons que c'est là une de ses fonctions :

assurer aux citoyens un niveau d'instruction suffisant et généralisé. Comme le signalait M. l'abbé Houtard à l'Assemblée générale des Supérieurs Majeurs à Ottawa en août 1964, l'éducation, d'oeuvre de charité qu'elle était, est devenue fonction sociale avec toutes les conséquences que cela comporte. Or la justice sociale relève de l'Etat et non de l'Eglise.

Nous pourrions faire des considérations similaires au sujet du domaine hospitalier. Mais voilà la grande question de l'heure : quelle fonction revient au Frère et à la Soeur dans le complexe nouveau des institutions sociales ? De fait, la première épître au Corinthiens nous amène à réfléchir sérieusement sur la fonction que nous avons chacun à remplir pour assurer l'édification et l'harmonie du Corps Mystique. Essayons donc, à la lumière de la révélation et des volontés de l'Eglise, de découvrir cette place.

La fonction du prêtre et du laïc chrétien

Nous avons vu comment toute création est orientée vers Dieu par le Christ. Pour imprimer cet élan, le Christ doit être présent au monde. Cette présence est actuellement assurée par l'Eglise et, dans l'Eglise, par ses membres.

Une des premières tâches de l'Eglise est d'assurer la distribution des dons divins par la célébration de la parole et du sacrement. Cette tâche est accomplie dans l'Eglise par le prêtre. "Dispensateur des mystères", comme dit saint Paul, il assure le service public du ministère apostolique dans l'assemblée du peuple de Dieu. Dans ces conditions, il est clair que le rôle essentiellement pastoral du prêtre, rôle au service duquel le pouvoir d'enseigner et le pouvoir de consacrer lui sont conférés, lui imposent avant tout un devoir tout spécial d'assimilation personnelle des réalités saintes dont il doit être non seulement le gardien, mais le transmetteur. Chargé d'annoncer la Parole, il lui faut la scruter, la pénétrer, la faire sienne comme personne d'autre ; chargé de dispenser les mystères du Christ, il faut qu'il ait commencé par en vivre le premier. Et pour cela tout son temps est requis.

Une seconde tâche de l'Eglise est d'assurer la vie chrétienne intégralement vécue dans l'existence concrète. De fait l'oeuvre missionnaire de l'Eglise ne s'arrête pas à la Parole et à la célébra-

tion des sacrements. Elle doit aussi se marier à la vie, s'intégrer à la vie sociale : donc familiale, politique, économique. Cela, le prêtre ne peut normalement le faire, et l'expérience des prêtres ouvriers l'a douloureusement démontré. Le prêtre ouvrier, s'il veut être sérieusement ouvrier, ne peut sérieusement aussi être prêtre ; il ne peut, autrement dit, se consacrer assez librement à ses responsabilités spirituelles pour apporter aux laïcs les secours doctrinaux, sacramentaux, pastoraux, qu'ils sont en droit d'attendre.

Remarquez que nous pourrions en dire autant des prêtres enseignants dans les collèges classiques. Nous sommes persuadés qu'ils avaient là fonction de suppléants. Qu'à titre exceptionnel un prêtre puisse être mathématicien, chimiste, architecte, ingénieur, on le comprend ; mais cela ne vaut pas pour une part importante du clergé, comme on l'a constaté dans certains diocèses, où plus de la moitié du clergé était consacré à des tâches secondes. Une récente enquête, d'ailleurs, a révélé cette conviction chez la plupart des prêtres affectés dans les séminaires. Ils ont affirmé, dans une proportion très élevée, considérer leur tâche d'éducateur comme fonction seconde, au point de négliger souvent les cours pour se permettre un minimum de tâche pastorale. Un prêtre qui n'annonce jamais directement l'Évangile et n'administre jamais les sacrements, dira le P. Bouyer, n'est qu'un prêtre avorté, son sacerdoce est un sacerdoce manqué.

Certaines tâches demandent donc d'être accomplies par des chrétiens. Quelles que soient ses convictions, un prêtre ne pourra jamais donner le témoignage d'amour qui doit pénétrer le foyer chrétien, le témoignage d'engagement dans le milieu ouvrier. Seuls des laïcs chrétiens peuvent le faire intégralement. En acceptant, comme il se doit, la part prédominante du laïc dans ces tâches, et la diminution progressive de la participation du clergé, l'Église remet en question l'importance du rôle du laïc chrétien. Elle s'éveille à une valeur, non pas nouvelle, mais particulièrement urgente dans l'Église, l'apostolat laïc avec son correspondant, la spiritualité laïque. Après avoir affirmé avec force la place de l'évêque, redécouvert le ministère sacerdotal comme un ministère de service, l'Église, à l'occasion du Concile, a manifesté son désir radical de se décléricaliser. Sa vie, sa fidélité à sa mission lui sont apparues comme entièrement dépendantes de chacun de ses membres. La tâ-

che des laïcs, dans la vie de l'Eglise, est aussi importante et fondamentale que celle des clercs.

La fonction du religieux non-prêtre

Malheureusement ces laïcs, dans nos milieux modernes surtout, ne peuvent engager suffisamment l'Eglise comme telle. Trop accaparés par une vie sociale, familiale, politique, qui les ronge, ils ne peuvent remplir intégralement la mission apostolique de l'Eglise qui dépasse la fonction proprement sacerdotale. Nous nous en remettons ici à l'affirmation de saint Paul : "Je voudrais vous voir exempts de soucis. L'homme qui n'est pas marié a souci des affaires du Seigneur, des moyens de plaire au Seigneur. Celui qui est marié a souci des affaires du monde, des moyens de plaire à sa femme et le voilà partagé. De même la femme sans mari, comme la jeune fille, a souci des affaires du Seigneur..." (I Cor 7, 32-34).

"Ceux-là connaîtront des épreuves en leur chair", avait dit saint Paul précédemment (v. 28), c'est-à-dire les tracés de la vie conjugale. Les tâches de la cité humaine, que l'Apôtre résume ici dans les fonctions chrétiennes de la vie conjugale, accaparent toutes les énergies de celui qui s'y livre. Comment les laïcs peuvent-ils réaliser pleinement le témoignage du détachement, à cause de leur attachement à la famille; le témoignage de la charité, puisque les soucis de la famille leur demandent de gagner un salaire raisonnable (les nombreuses difficultés dans notre province au sujet des salaires, tant au niveau des professeurs que des infirmières et des autres, en font foi); le témoignage du dévouement sans limite, alors que la famille les réclame sans cesse? Il faut donc quelqu'un qui puisse vivre et donner le témoignage de la charité évangélique à un degré éminent dans des fonctions qui peuvent par ailleurs être remplies socialement par des laïcs. Il faut quelqu'un dégagé des responsabilités sacerdotales, dégagé des responsabilités trop terrestres, mais suffisamment engagé dans le don pour pouvoir témoigner non seulement par ses paroles, mais aussi par son exemple.

Or nous trouvons cette vocation réalisée dans la vie du religieux non-prêtre. D'une part, par les trois voeux de religion, elle engage dans une consécration au Christ qui, en soi, est un témoignage vivant des valeurs eschatologiques et des vertus évangé-

liques ; d'autre part, par l'action apostolique, elle engage dans une profession sociale qui constitue sa spécialité.

Il est donc probable que le domaine de l'enseignement, comme celui de l'hospitalisation, tombera à peu près entièrement entre les mains de l'Etat, et c'est lui qui choisira ses collaborateurs non plus selon les communautés religieuses, mais selon la compétence de chacun des individus. Sans doute, acceptera-t-on encore des oeuvres particulières et indépendantes, mais ce sera à titre d'exception et nous serions presque contents que ce soit le moins possible. Les religieux seront ainsi dégagés de l'administration de ces institutions colossales qui n'ont aucun lien de parenté avec la pauvreté évangélique que nous avons promis au Seigneur d'observer. En dehors de ces institutions, il y aura toujours place pour exercer la charité envers ceux qui seront, en dépit de tout, encore des oubliés. Et même dans les institutions d'Etat, le religieux garde une place qu'il doit intégrer avec courage et confiance. Il a un rôle apostolique à remplir : celui de faire comprendre aux gens de son temps, par sa parole et son exemple, qu'il existe des valeurs sur-naturelles qui dépassent les biens temporels.

Mais pour arriver à remplir intégralement son rôle, le religieux devra d'abord respecter sa vie propre. Un institut spécifié par une vie apostolique précise doit être traité comme un mécanisme délicat dont tous les rouages s'engrènent les uns dans les autres. Son utilisation apostolique doit tenir compte d'un genre de vie religieuse qui est l'expression communautaire approuvé par l'Eglise. Paul VI a été formel sur ce point dans sa dernière lettre aux religieux. Cette réflexion nous amène à notre troisième point.

3. LES ADAPTATIONS NÉCESSAIRES

La situation dans laquelle le religieux sera désormais appelé à vivre amènera irrémédiablement des adaptations nécessaires. Avant de procéder à ces adaptations, il importe de se rappeler comme règle fondamentale que, si le religieux est appelé à porter témoignage de ce qu'il est, il n'est pas tel d'abord pour porter témoignage. Ses engagements restent toujours ordonnés immédiatement à sa propre perfection chrétienne. Pourtant, comme on l'a

fait observer, cette perfection n'est plus cherchée dans la vie simplement libérée du monde et à l'écart de celui-ci, mais dans une vie consacrée collectivement à l'accomplissement d'une tâche particulière à l'Eglise. Dès lors le dévouement à un "service" du prochain y est substitué, comme voie de consécration à Dieu, à l'ensemble traditionnel des observances monastiques.

La vie religieuse, prolongement de la vie chrétienne, suppose, comme toute spiritualité, la présence de Christ. Il est vrai que nous pouvons atteindre le Christ par des intermédiaires, surtout les plus déshérités : les pauvres, les malades, les ignorants. "Tout ce que vous faites aux plus petits d'entre les miens, c'est à moi que vous l'aurez fait" (Mt 25, 40). Mais il est vrai aussi que ces déshérités ne nous montreront le Christ qu'avec les yeux de la foi. Et la foi se nourrit dans la parole de Dieu et dans la prière. Par conséquent nous ne nous sanctifierons par notre action, que dans la mesure où cette action sera pénétrée de la présence de Dieu, présence assurée par la prière et une prière constante.

Cette prière toutefois ne doit plus être conçue à la façon monastique. La vie contemplative a été pensée, et c'est normal, en fonction de Dieu recherché avant tout en lui-même et pour lui-même. La vie apostolique, elle, est orientée à la fois sur Dieu en lui-même et sur Dieu à servir dans le prochain et à faire aimer par lui. Ainsi à une spiritualité purement contemplative doit se superposer une spiritualité davantage orientée vers l'action. Or la prière orientée vers l'action se doit d'être d'abord communautaire. Il semble toutefois de plus en plus évident que la prière communautaire soit en voie de se réduire à la prière liturgique, communautaire en elle-même. Voilà pourquoi la communauté religieuse se doit d'être un foyer de vie liturgique. Et puisque la communauté se verra toujours davantage insérée dans le cadre-paroissial, elle a tout intérêt à épouser le plus souvent possible les formes de la liturgie paroissiale. Comme les premiers chrétiens, "fidèles à la communion fraternelle, à la fraction du pain et aux prières" (Act 2, 42), les religieux manifesteront à tous qu'ils sont les fidèles serviteurs du Christ (Jn 13, 35).

Quant aux autres prières, prolongement de la prière liturgique, elles ne peuvent qu'être personnelles. C'est le prolongement d'une intimité avec le Christ. C'est la perpétuation de notre foi

à travers notre journée : méditation, récitation de l'office. Ce sont des actes privilégiés d'intimité spirituelle qui sont essentiels, mais qu'il est difficile et probablement impossible à prolonger communautairement dans l'ambiance où nous serons appelés à vivre. Oh ! nous savons que ce point comporte un danger : celui de voir le religieux se désintéresser de la vie de prière. Le danger existe, mais dans la seule proportion du manque d'intensité du don de chaque religieux. Si, à ce moment-là, sa vie n'est pas encore stabilisée religieusement, nous serions tentés de dire qu'elle ne le sera jamais, puisque le cœur, lui, n'est pas encore stabilisé dans son don au Christ.

Pour en arriver là, il faut certes une formation adéquate et continue. Une formation qui prendra le religieux dans son entier, considéré comme une seule personne humaine consacrée à Dieu pour un apostolat au service de l'Église. Si elle doit être stabilisée au moment de la profession religieuse, elle doit être poursuivie avec vigilance pendant toute la durée de la vie, et reprise périodiquement sous des formes diverses.

Cette formation, de plus, aurait avantage à ne pas se faire trop exclusivement au sein d'une seule communauté. Sans doute il est nécessaire d'avoir deux ou trois années d'intimité religieuse et spirituelle où l'on fait l'apprentissage des moyens religieux d'apostolat ; sans doute aussi est-il nécessaire d'avoir une maison qui accueille les sujets, mais qu'est-ce qui empêche de recevoir les connaissances intellectuelles et techniques des écoles publiques prévues pour cela ? En plus d'une formation plus poussée qui serait alors rendue possible par des professeurs qualifiés, les jeunes se familiariseraient dès leur temps de formation à une vie religieuse pénétrée de contact apostolique. Sans doute aussi, l'âme religieuse s'éveillerait davantage aux besoins actuels et urgents de l'Église. La suggestion reste à discuter. Chose certaine, les formateurs sont aujourd'hui d'accord pour admettre que la vie religieuse est avant tout une vie de charité, et que la formation doit être basée sur l'amour de quelqu'un, le Christ Jésus. Or la vie de charité dépendra d'une estime sincère à la fois de l'oraison et de l'apostolat. Et pour y arriver on n'insistera jamais trop sur une formation solidement doctrinale.

Quant à l'adaptation des coutumes accidentelles, elle se fera

d'elle-même et progressivement. La question du costume religieux ou de la forme de la pauvreté sera conditionnée par le milieu et l'apostolat que nous aurons à remplir. Pourquoi imposer à tous un style de pauvreté qui ne tiendrait nullement compte du souci apostolique qui doit animer la vie religieuse ? Pourquoi styliser un habit religieux qui, pour s'adapter à toutes les situations, ne répondrait en fait à aucune ? Nous croyons l'Esprit encore assez vivant dans l'Eglise pour se faire entendre à toutes les âmes de bonne volonté ouvertes aux choses de Dieu.

* * *

Le programme est chargé. Nous serons irrévocablement entraînés à une nouvelle forme de vie religieuse. Inutile de résister, l'évolution est irréversible. Certains ne pourront s'adapter à ce nouveau genre de vie, parce qu'ils n'ont pas reçu à temps la formation requise. Ceux-là, ou bien sortiront de communauté, ne retrouvant pas par eux-mêmes l'équilibre nécessaire — nous le regrettons pour eux —, ou bien se réfugieront dans leur routine comme dans un ghetto. Nous n'y pouvons rien.

D'autres, hélas aussi ! profiteront malheureusement de la situation. Trouvant l'occasion d'*améliorer* leur sort, ils abuseront du nouveau style de vie religieuse pour se créer une petite vie bourgeoise, nous allions dire mondaine. Encore ici, nous constaterons le fait, mais nous n'y pourrons pas plus et, sans doute à cause d'eux, les supérieurs retarderont indéfiniment les adaptations nécessaires. N'étant pas habitués à une vie religieuse personnelle, on dirait qu'il est trop tard pour eux d'acquérir les convictions qui leur manquent. En somme, nous nous trouvons en face d'un manque de sérieux qui fait du tort non seulement à l'individu mais aussi à sa communauté. Mais faudrait-il, à cause d'eux, retarder toute adaptation ?

D'autres enfin, réfléchissant à leur rôle de religieux apôtres, songent déjà à se rendre vraiment utile dans la vigne du Seigneur. Sans doute, faut-il nous attendre à ce que le recrutement subisse une baisse accentuée ; le fléchissement toutefois ne sera que temporaire. A moins d'avoir perdu la foi, nous devons admettre que l'appel de Dieu à une vie chrétienne plus parfaite continue à se faire entendre dans l'Eglise ; le ministère pastoral nous assure que

cet appel est aussi perceptible aujourd'hui qu'autrefois. Il est malheureusement étouffé dans la suite par un manque de générosité, par une vie chrétienne au rabais, mais surtout par manque d'unité dans le témoignage religieux. Le jeune se demande, et souvent avec raison, pourquoi se consacrer dans une vie de pauvreté qui n'en respecte pas les exigences. Il n'a pas idée de se donner à Dieu pour une vie purement professionnelle. Mais lorsqu'il aura constaté que le professeur religieux n'est pas comme les autres; dès qu'il aura perçu que le désintéressement religieux est plus profond que celui des autres; quand il aura saisi que la charité du religieux est authentique et vraie, alors il répondra plus généreusement à l'appel qui le sollicite.

Nous sommes responsables de la vocation de ceux qui nous suivent. L'Eglise a actuellement besoin de nous; demain encore elle aura besoin des religieux non-prêtres. La moisson est abondante, puissent les ouvriers être suffisamment nombreux pour répondre à la tâche.



CONSULTATION

Que faut-il penser de ce slogan en éducation : « Il faut être à la page » ? Certes, j'admets qu'il renferme une bonne part de vérité en fait d'adaptation à faire, de compétence à acquérir, de méthodes à rajeunir; mais est-ce à dire que, pour être à la page, il nous faille imiter tout ce qui peut se faire dans une école non-chrétienne ?

Nous n'aimons pas du tout l'expression employée ici : « être à la page ». Elle laisse entendre qu'on veut adapter ses méthodes éducatives dans l'unique intention de faire comme les autres. Faire comme les autres, parce que c'est la « mode », n'a rien de proprement humain, encore moins de chrétien et de religieux. Nous convenons que l'éducation doit s'adapter, comme la vie religieuse également est appelée à s'adapter, mais dans le sens où l'Eglise l'entend, et tel que nous avons essayé de le définir en plusieurs numéros de la présente revue.

Il nous est difficile de faire l'application des principes d'une véritable adaptation à tous les cas particuliers qui nous ont été soumis. Mais nous croyons utile d'insister sur ces principes et, pour ce, nous transcrivons une

page du Rév. Père Boismenu, tirée de son volume : *Montée Spirituelle*. Voici ce qu'il en dit :

« Le mot qui émaille aujourd'hui les conversations, qui est sur toutes les lèvres, c'est celui d'adaptation. On ne cesse de répéter que les temps ont changé, que le milieu social où nous évoluons a réalisé des progrès inouis, que l'homme moderne a franchi la phase de l'enfance et de la sujétion pour accéder enfin à l'âge adulte de la technique et de l'autodétermination dans tous les domaines. Oublieux des traditions et des principes immuables, sous prétexte qu'on est et entend être de son temps, on préconise les nouveautés les plus hardies et les plus risquées, au détriment de solides traditions qu'on dit surannées.

« Il est évident qu'il y a des adaptations à faire dans notre vie de communauté et dans notre apostolat; mais il est non moins certain que plusieurs, sous couleur d'adaptation, perdent de vue cela même qui fait la raison d'être de l'adaptation. Ils réclament des adaptations pour d'autres motifs inavoués et inavouables. Plus que jamais, il faut faire ici usage de jugement, de tact et d'esprit religieux. A côté des adaptations qui s'imposent, il y en a qui sont inadmissibles. Les derniers Papes ont fait, d'ailleurs, les distinctions voulues. Tout ce qui touche aux principes de base de la vie religieuse, à la pensée maîtresse du Fondateur, aux règles essentielles de l'ascèse spirituelle, tout cela est intangible, et restera intangible. Il n'en va pas de même des modalités de la vie commune et des formes de l'apostolat. Cependant, en cas de doute sur la légitimité d'une adaptation concrète, il ne revient pas aux individus de résoudre les problèmes, mais il appartient à l'autorité de trancher les cas, en s'inspirant toujours de la pensée du Fondateur et des directives de l'Eglise. Car, il faut bien le dire, l'illusion ici est facile; les faux pas ont été fréquents, pour ne pas dire spectaculaires.

« Si l'attachement au Fondateur, si la ferveur dans l'observance religieuse, si l'esprit de sacrifice et de soumission à la volonté de Dieu sont la rançon des nouveautés introduites dans une communauté, foins de toutes ces innovations! Elles coûtent trop cher. L'adaptation s'avère alors de mauvais aloi. Tandis qu'au contraire, si les adaptations sont conformes à l'esprit de l'Eglise et à la pensée du Fondateur, si elles conservent à la vie de communauté son armature solide, son climat de piété et de ferveur, ces adaptations s'imposeront parce qu'elles enrichiront l'Institut en lui permettant d'atteindre des résultats inespérés autrefois. Le signe qu'une adaptation est justifiée, c'est qu'elle ne fait pas perdre l'esprit religieux, et qu'elle ne provoque pas une mésestime pour la règle et la vie de communauté » (p. 106-108).

Appliquons ces principes à l'éducation. Pour nous religieux, l'éducation est plus qu'une profession; c'est une vocation apostolique et, comme telle, doit respecter les valeurs religieuses que nous sommes chargés de transmettre dans l'Eglise.

Alonzo-M. HAMELIN, o.f.m.
Directeur.

LES LIVRES

CATTA, Etienne, *Le Frère André (1845-1937) et l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal*. Préfaces de Son Em. le Cardinal Léger et de Son Exc. Mgr Cousineau. Editions Fides, Montréal 1965. 1,146 pp. \$13.50.

Depuis plusieurs années, un grand nombre de personnes désiraient connaître l'évolution historique et le sens mystique de ce haut-lieu de prière qu'est l'Oratoire Saint-Joseph. On réclamait aussi une vie critique et détaillée du petit Frère de Sainte-Croix qui, en 1904, fonda ce sanctuaire en plein coeur de Montréal. M. le chanoine Catta, professeur d'histoire à l'université catholique d'Angers et auteur de plusieurs travaux de spiritualité, a voulu combler ces vœux. Il a pris soin de situer la vie du Fr. André dans son cadre normal, en retraçant à grands traits l'histoire de la dévotion à saint Joseph à travers le monde, et aussi en relatant les événements majeurs qui ont influencé la vie sociale et religieuse au Canada français. Pour la première fois, nous voyons le Fr. André revivre sous nos yeux, au jour le jour. Pour la première fois également, nous pouvons assister au développement progressif et ininterrompu du sanctuaire du Mont-Royal. L'A. consacre toute la troisième partie de son ouvrage à étudier l'âme ou la vie intérieure du Fr. André.

Cet humble religieux coadjuteur, qui savait à peine lire et écrire, avait bien saisi le rôle privilégié de saint Joseph dans l'économie du salut, en union étroite et indissoluble avec Marie et Jésus.

GLEASON, Robert W., *Pour moi vivre c'est le Christ*. Nature et grâce dans la vie religieuse. Editions Xavier Mappus, Le Puy 1965. 172 pp.

La vie religieuse, vie de perfection chrétienne, ne se comprend bien que si on l'envisage en relation avec le mystère de l'Incarnation du Fils de Dieu. Le Christ n'est pas seulement le modèle de toute vertu, modèle d'une perfection unique, il est objectivement au centre de toute pensée chrétienne, de tout effort chrétien. Notre ascèse et notre réflexion ne sont chrétiennes que lorsqu'elles se modèlent selon le Christ, puisque c'est lui qui les façonne du dedans. Cette vérité constitue la trame des réflexions que l'A. nous invite à partager sur quelques points de la vie religieuse : recherche de la véritable nature de la vie en commun, nécessité d'une adaptation aux conditions de notre temps, nécessité d'un développement simultané de la maturité spirituelle et de la maturité affective, connaissance plus vraie du Seigneur de la pauvreté.

NECROLOGIE — Les Prêtres de S. Sulpice : MM. Charlemagne Séguin, Julien Perrin, Aldéric Beaulac. — Les Frères des Ecoles Chrétiennes : Frère Maximilien J. (J. Achille Rodrigue). — Les Soeurs de la Providence : Sr Florentin (Imelda Ferron), Sr M.-Prudent (Emérentielle Dessureault), Sr Jean-du-Cénacle (M. Blanche Rocheville). — Les Soeurs de la Charité de Montréal : Sr M.-de-l'Assomption (Ada Labrosse), Sr S.-Elzéar (Bernadette Beaupré), Sr Emilienne Desparois. — Les Soeurs de la Charité de St-Hyacinthe : Sr Archange (Amélda Brodeur), Sr M.-des-Sept-Douleurs (Bernadette Sansoucy), Sr Marie (Diana Thibault). — Les Soeurs des SS. NN. de Jésus et de Marie : Sr M.-Thomas-de-Florence (Marguerite Lehoen), Sr M.-Jean-du-Sacré-Coeur (Dorothée Hulon), Sr M.-J.-de-l'Eucharistie (Victoria Thibault). — Les Soeurs de la Charité de Québec : Sr S.-Léo (Joséphine Chouinard), Sr J.-des-Lis (M.-Ernestine Rioux). — Les Servantes de Jésus-Marie : Sr M.-Zita-de-Jésus (Béatrice Fréchette). — Les Soeurs de Ste-Jeanne d'Aro : Sr Bernard du S.-C. (M.-Luce Simard). — Les Religieuses de la Présentation de Marie : Sr M.-Madeleine-de-Jésus (Laura Jetté). — Les Soeurs de Ste-Anne : Sr M.-Viviane (M.-Antoinette Bibeau). — Les Religieuses de N.-D.-du-Perpétuel-Secours : Sr Ste-Victoire (Germaine Blais). — Les Petites Soeurs de la Ste-Famille : Sr M.-de-l'Annonciation (Florida Hamel).

D
D
B

PHILIPPE DE LA TRINITÉ

Dieu de colère ou Dieu d'amour ?

Coll. *Présence du Carmel* (144 pp. \$2.55)

Quelle est la réponse du message chrétien au problème du mal ? C'est la question que pose ce livre. Une suite de réflexions sur la condition humaine, la souffrance, la pénitence, le péché conduisent le lecteur à pénétrer davantage le mystère de la miséricorde divine.

O. BIOLLEY

Une âme d'élite, Mère Hélène de Burlet

Religieuses du Sacré-Coeur (262 pp.)

Aux jeunes qui cherchent à s'axer et demandent un « témoignage », aux âmes qui veulent monter et vivre un « christianisme intégral », ces pages offrent : exemple, aide, lumière.

Problèmes actuels de Christologie

Coll. *Textes et études théologiques* (464 pp. \$7.95)

Travaux du Symposium de l'Arbresle — 1961 — recueillis et présentés par H. Bouëssé et J. J. Latour. Les auteurs voudraient contribuer à camper la figure et l'oeuvre du Sauveur des hommes devant un monde, le nôtre, qui tente en si grande partie de s'édifier sans lui. Pour être à la hauteur de sa fonction, la théologie doit être fidèle à la tradition; elle doit aussi assumer la problématique de ses contemporains.

Desclée de Brouwer